

RÉGIMES DÉMOGRAPHIQUES ET TERRITOIRE : les frontières en question

*Colloque international de La Rochelle
22 - 26 septembre 1998*



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

AIDELF. 2000. RÉGIMES DÉMOGRAPHIQUES ET TERRITOIRE : les frontières en question - Actes du colloque de La Rochelle, septembre 1998, Association internationale des démographes de langue française, ISBN : 2-9509356-8-0, 636 pages.

La fécondité des pays occidentaux : vers de nouveaux modèles ?

France PRIOUX

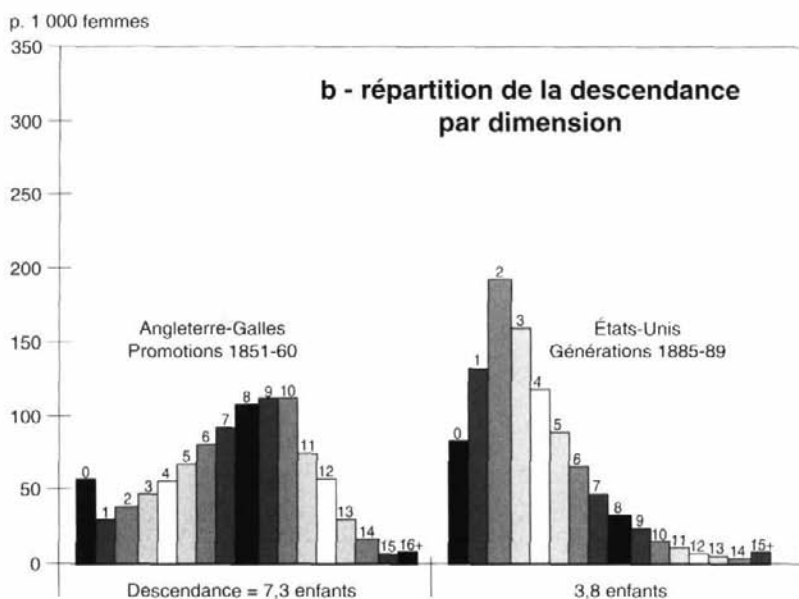
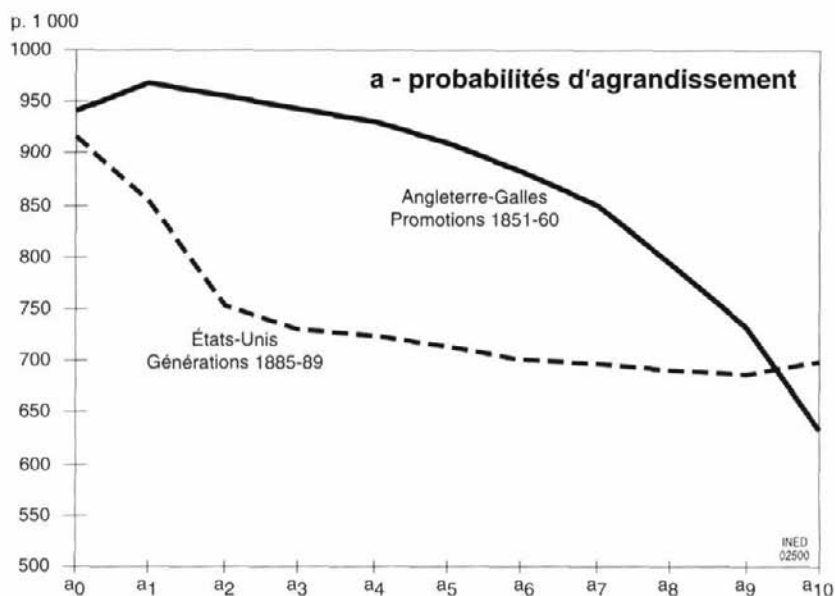
INED, Paris, France

Il y a maintenant bien longtemps que les femmes et les couples vivant dans les pays industrialisés cherchent à limiter leur descendance et à espacer leurs naissances. On a ainsi qualifié ces populations de « malthusiennes », et leur fécondité est dite « dirigée », par opposition aux populations qui, ne pratiquant aucune forme consciente de limitation des naissances, vivent en « régime de fécondité naturelle » et sont qualifiées de « non malthusiennes ».

Bien qu'une fécondité de type naturel puisse conduire à des niveaux de descendance assez variables, car différentes coutumes, et en particulier un allaitement prolongé, peuvent contribuer à réduire la descendance des couples, Louis Henry (1953) a pu mettre en évidence les principales caractéristiques de la fécondité d'une population non malthusienne : à un âge donné, la fécondité ne dépend ni de l'ancienneté du mariage, ni du nombre d'enfants déjà nés ; elle ne diminue avec l'âge qu'en raison de la diminution progressive de la fertilité et de l'augmentation de la stérilité. La courbe représentant les probabilités d'agrandissement des familles présente donc une forme caractéristique - une pointe à la dimension 1 et une convexité tournée vers le haut - très différente de celle représentant les probabilités d'agrandissement d'une population pratiquant la limitation des naissances : celle-ci est concave, et tend à se stabiliser à partir d'une dimension plus ou moins élevée (figure 1a). Il en résulte une répartition des descendance par dimension finale des familles fort différente dans les deux types de populations (figure 1b) : une variabilité importante du nombre d'enfants, sans qu'aucune dimension particulière ne se détache, dans un régime de fécondité naturelle ; une concentration déjà nette autour d'une valeur modale, située à deux enfants dans cet exemple de fécondité dirigée : près de la moitié de ces femmes mariées à 20-24 ans ont eu seulement un, deux ou trois enfants. Ce comportement, observé dans une population spécifique il s'agit de femmes blanches vivant en milieu urbain, peut être qualifié de précurseur à une époque où la famille de deux enfants était loin d'être la norme.

C'est justement à propos des normes en matière de comportement fécond dans les populations pratiquant la limitation des naissances que nous nous interrogeons ici : une régime de fécondité dirigé conduit-il inévitablement à une majorité de familles de deux enfants ? Cette famille modèle de deux enfants a-t-elle toujours été la norme ? Cette norme persiste-t-elle encore aujourd'hui ? D'un point de vue plus général, les comportements féconds d'aujourd'hui (âge à la maternité et en particulier à la première maternité, intervalles entre naissance, dimension des familles) obéissent-ils plus, ou moins qu'auparavant, à des prescriptions normatives, et ces normes ont-elles évolué ? Telles sont les questions que nous nous poserons, en analysant quelques données sur la fécondité des pays occidentaux.

FIGURE 1 - PROBABILITÉS D'AGRANDISSEMENT, ET RÉPARTITION DE LA DESCENDANCE FINALE PAR DIMENSION, EN RÉGIME DE FÉCONDITÉ NATURELLE ET EN RÉGIME DE FÉCONDITÉ DIRIGÉE (FEMMES MARIÉES À 20-24 ANS)



1 - La famille de deux enfants, un modèle qui n'a pas toujours existé en régime de fécondité dirigée

Les faits

On peut tout d'abord observer que la réduction de la taille des familles par le contrôle de la fécondité ne conduit pas nécessairement à une prédominance immédiate des familles de deux enfants. C'est ainsi par exemple qu'en Italie du sud, où les femmes nées en 1920 ont mis au monde en moyenne 3,3 enfants, la dimension la plus fréquente ne se situe pas à deux enfants - dimension atteinte seulement par 18 % des femmes - mais très probablement à trois : en effet, d'après les calculs effectués par V. Terra Abrami et M. P. Sorvillo (1993), 58 % des femmes ont eu au moins trois enfants. Et des dimensions moyennes plus faibles sont encore possibles sans domination des familles de deux enfants : il en est ainsi des générations 1930-1935¹ aux États-Unis où, avec une descendance moyenne de trois enfants par femme, les mères de trois enfants (24 %) l'emportent très légèrement sur celles de deux (23 %). Dans le cas de l'Italie du sud, observée ici en période de chute de la fécondité, on peut penser que cette distribution correspond sans doute à une transition vers un modèle où la famille de deux enfants devient ensuite prépondérante. Par contre, pour les américaines, il faut noter que les générations nées avant les années 1930 avaient déjà plus volontiers opté pour une famille de 2 enfants : la dimension 2, majoritaire entre les générations 1905 et 1930, a concerné jusqu'à 27 % des femmes des générations 1915-1920 (P. Festy, 1979, tableau 5 page 132).

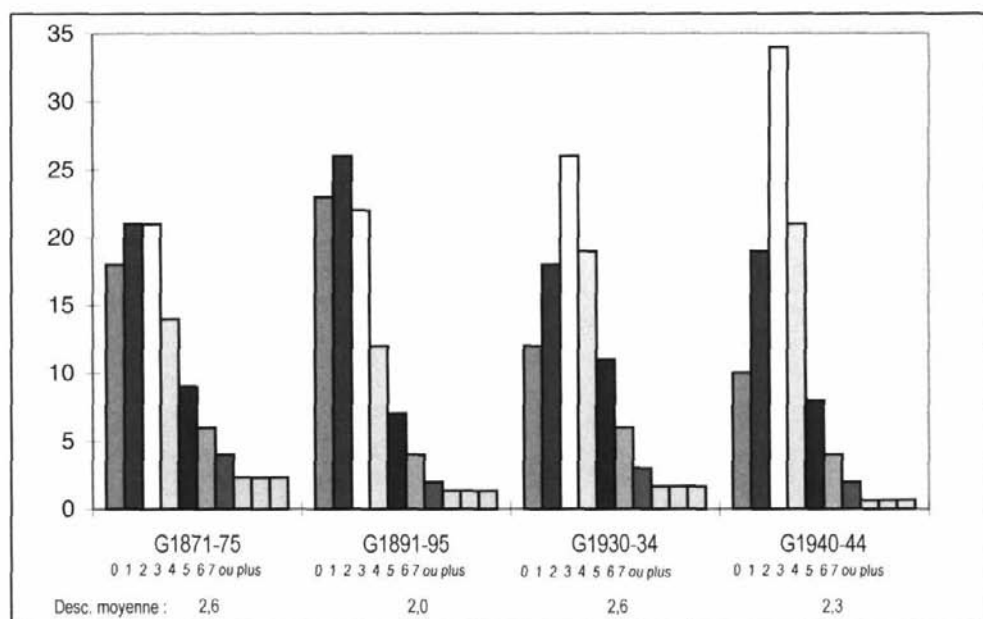
Si l'on examine maintenant le cas de la France (figure 2), on s'aperçoit que les familles d'un seul enfant, voire sans enfant, ont longtemps été plus fréquentes que celles de deux enfants. Il en est ainsi pour les générations nées à la fin du siècle dernier : avec une descendance moyenne encore relativement élevée (2,6 enfants par femme), les mères d'enfant unique sont aussi nombreuses que celles de deux enfants dans les générations 1871-75 (21 %) ; les premières deviennent prédominantes dans les générations 1891-95 avec 26 % des femmes, suivies par les femmes sans enfants (23 %), alors que les mères de deux enfants ne sont que 22 % et que la descendance finale est tombée à 2 enfants par femme en moyenne. Et la France n'est pas un cas isolé : en Belgique, les femmes nées depuis le début du siècle jusqu'au milieu des années 1920² ont eu plus volontiers un enfant que deux, et les mères de deux enfants ne commencent à l'emporter qu'à partir des générations 1930 ; et c'est également le cas en Angleterre, où les femmes mariées en 1933 ont été un peu plus nombreuses à avoir un seul enfant que deux (P. Festy, op. cit.). Enfin, l'analyse de la fécondité régionale Italienne montre que dans certains régions du Nord du pays, et en particulier en Ligurie, les mères d'enfant unique étaient plus nombreuses - plus d'une femme sur trois - que celles de 2 enfants jusqu'aux générations 1930 (V. Terra Abrami et M. P. Sorvillo, op. cit., tableau 4 p.745).

Ces quelques exemples montrent donc qu'une taille moyenne réduite des familles n'implique pas nécessairement une prépondérance des familles de deux enfants. On voit aussi que même si une majorité de couples adoptent ce modèle à un moment donné, un retour à une dimension majoritaire plus élevée est possible, comme le prouve l'évolution des descendance des américaines nées au début du siècle.

¹ Femmes blanches mariées ou ayant été mariées observées au recensement de 1970 par P. Festy (1979).

² Femmes mariées ou ayant été mariées observées au recensement de 1970.

FIGURE 2 - FRANCE - RÉPARTITION DE LA DESCENDANCE FINALE PAR DIMENSION (POUR 100 FEMMES)



Sources : Recensement de 1946, vol IV, Familles (estimations) et J. Lavertu (1998)

TABLEAU 1 - OPINION DES ADULTES SUR LE NOMBRE IDÉAL D'ENFANTS DANS UNE FAMILLE

Pays et année de l'enquête	Nombre idéal d'enfants <i>Répartition des réponses (pour 100)</i>						Nombre moyen
	0 ou 1	2	3	4	5 ou +	total	
États-Unis							
1936	2	32	32	22	12	100	3,2
1945	1	22	28	31	18	100	3,6
1953	1	28	30	29	12	100	3,3
1962	11	26	28	21	14	100	3,1
1968	4	46	26	24		100	2,9
1975	4	62	15	19		100	2,7
France							
1947	5	32	40	18	5	100	2,9
1955	5	31	45	15	4	100	2,9
1965	2	33	48	14	3	100	2,8
1975	4	49	41	5	1	100	2,5
1979	6	44	45	5		100	2,5
Royaume-Uni							
1938	2	45	28	16	9	100	2,9
1944	5	36	26	25	8	100	3,0
1960	3	52	22	18	5	100	2,8
1975	4	63	15	15	3	100	2,5
1979	4	71	18	7		100	2,3

Sources : A. Girard (1976), Ined (1976), et A. Girard et L. Roussel (1981)

Les opinions

Les sondages d'opinion effectués aux États-Unis depuis les années 1930, interrogeant la population adulte sur le « nombre idéal d'enfants dans une famille » montrent bien qu'à cette époque, et jusqu'au milieu des années 1960, il n'y avait pas de norme bien établie en la matière (tableau 1) : en 1936, les dimensions 2 et 3 remportent autant de suffrages, avec un peu moins d'un tiers des personnes interrogées ; après guerre, c'est la dimension 4 qui l'emporte très légèrement sur 3, puis le mode se partage presque également entre les valeurs 2, 3 et 4, avec environ trois personnes sur dix qui se prononcent pour chacune de ces dimensions.

En France, où le premier sondage date de 1947, on perçoit par contre une préférence plus marquée pour la valeur 3 (quatre personnes sur dix) ; ensuite, le recul des dimensions élevées s'effectuant surtout en faveur de la dimension 3, ce choix sera exprimé par près d'une personne sur deux en 1965, la valeur 2 remportant au maximum un tiers des suffrages. Ce n'est qu'à partir de la fin des années 1970 que la famille de 2 enfants commence à s'imposer plus ou moins dans l'opinion publique.

Il ne s'agit certes pas de projets de fécondité que les couples auraient le désir de réaliser, car les personnes se prononcent sur un nombre idéal d'enfants dans une famille en général ; interrogées sur une nombre idéal « en situation » (personnes du même milieu disposant des mêmes ressources), ces mêmes personnes s'arrêtent un peu plus souvent à la dimension 2, sans que cette dimension apparaisse comme nettement majoritaire en France avant les années 1970 (INED, 1976, tableau 13 p. 72). Il n'en reste pas moins que la famille de 3 enfants a longtemps symbolisé une dimension idéale pour une majorité de personnes interrogées en France, comme d'ailleurs au Japon (A. Girard, 1976).

2 - La famille de deux enfants, un modèle de plus en plus irrésistible ?

Les opinions

Il faut bien remarquer cependant que la France fait un peu figure d'exception en Europe occidentale : interrogés en avril 1979 sur la dimension idéale de la famille, 7 pays (sur les 9 qui constituaient la CEE à l'époque) ont plébiscité massivement la famille de 2 enfants³ : environ 60 % des personnes interrogées en Allemagne fédérale, en Belgique et au Danemark ont opté pour cette dimension, un peu plus en Italie et au Luxembourg, et jusqu'à 66 % aux Pays-Bas, et 71 % au Royaume-Uni (A. Girard et L. Roussel, 1981, tableau 1 page 1014). Dans ce dernier pays d'ailleurs, l'idéal de 2 enfants par famille semble implanté depuis assez longtemps, mais s'est imposé nettement dans les années 1970 (tableau 1). Les données réunies par A. Girard (op. cit.) montrent aussi que ce modèle de famille, déjà bien présent dans l'opinion au début des années 1950 en Allemagne occidentale, et dès les années 1960 en Italie, s'y est répandu ensuite presque aussi massivement qu'au Royaume-Uni. Quant aux États-Unis, où aucune norme ne semblait s'imposer jusque là, l'évolution y est très rapide à partir de la deuxième moitié des années 1960, et dès 1975 les personnes interrogées choisissent très majoritairement la dimension 2 (tableau 1).

Ainsi « pour ce qui concerne le modèle idéal, le fait dominant, au cours des décennies récentes, est la réduction croissante du modèle à une famille limitée à deux enfants » (A. Girard et L. Roussel, op. cit. p. 1027).

³ En dehors de la France (44 % pour une famille de deux enfants) l'Irlande se singularise nettement (7 % seulement).

Les faits

Force est de constater que de plus en plus souvent cet idéal s'est traduit dans les faits, et que les familles de deux enfants sont devenues progressivement majoritaires. La figure 2 illustre bien les progrès de cette domination dans le cas de la France : les femmes nées en 1930-34, avec une descendance moyenne identique à celles des générations 1871-75 (2,6 enfants par femme), ont une répartition par dimension très différente, avec un mode déjà situé à 2 enfants (26 % des femmes). Ce mode va encore s'affirmer dans les générations suivantes, tandis que diminuent continuellement les dimensions extrêmes (pas d'enfant, et surtout 4 enfants ou plus). C'est ainsi que plus d'une femme sur trois née au début des années 1940 a mis au monde exactement deux enfants, et que ce pourcentage s'approche de 40 % dans les générations 1945-49, d'après les estimations que nous pouvons effectuer à partir de l'enquête famille de 1990.

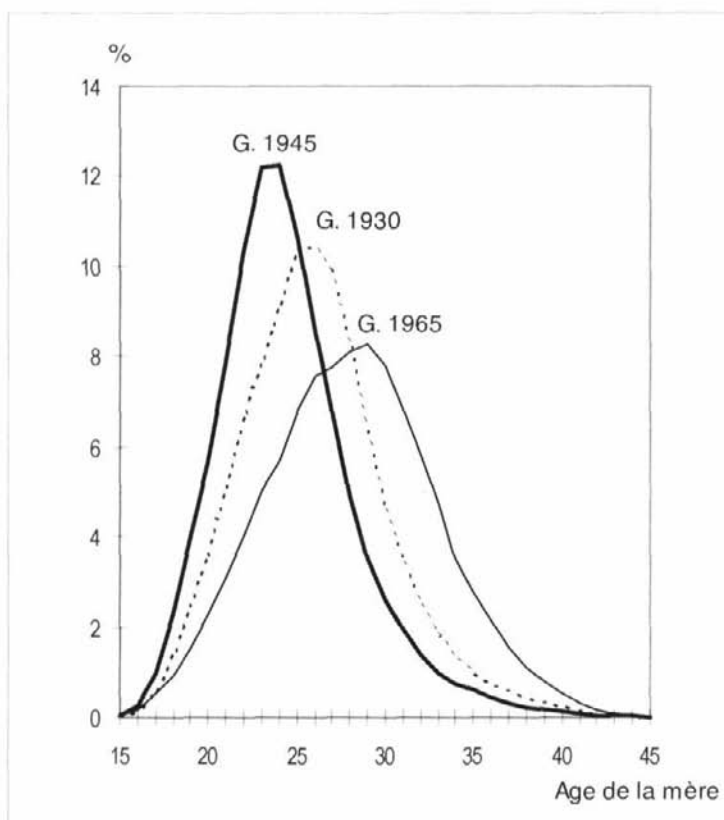
Mais la France n'est pas le pays qui comporte le plus grand pourcentage de femmes se conformant à ce modèle : dans la génération 1945, la proportion de mères de deux enfants atteint par exemple 42 % en Norvège, 43 % en Angleterre, 47 % au Danemark, et 50 % aux Pays-Bas. Dans tous les pays occidentaux à cette époque, la part des familles de deux enfants semble augmenter irrésistiblement (F. Prioux, 1989). L'évolution est d'ailleurs assez remarquable aux Pays-Bas qui étaient jusque là parmi les pays où ces familles étaient les plus rares : si à peine plus d'un quart des femmes nées en 1930 n'ont eu que 2 enfants, la moitié des femmes nées 15 ans plus tard ont réalisé ce modèle.

Cette concentration importante de familles de deux enfants résulte de changements semblables dans tous les pays : la raréfaction de l'infécondité, c'est à dire de la proportion de femmes n'ayant pas d'enfant, a permis une augmentation de la proportion de femmes mettant au monde un premier puis un deuxième enfant ; mais après celui-ci, le passage à la dimension 3 est devenu de plus en plus rare.

Il semble de plus qu'au fil des générations, les pays occidentaux se sont acheminés vers des comportements féconds de plus en plus normatifs, en ce qui concerne non seulement la dimension finale, mais aussi les calendriers de constitution des familles : suprématie des familles de deux enfants, mais aussi précocité des premières naissances, et raccourcissement des intervalles entre naissances et du temps de constitution des familles, sont quelques-uns des traits qui caractérisent le modèle de fécondité vers lequel tendaient les générations nées jusqu'aux années 1940.

C'est en effet chez les femmes nées vers le milieu des années 1940 que les premières naissances ont été les plus précoces : entre les générations 1930 et 1945, l'âge moyen des mères à leur première maternité a ainsi diminué d'un an et demi aux Pays-Bas, et de 1,2 ans en Angleterre-Galles. Fortement associé à la précocité des premiers mariages, ce rajeunissement est également lié à une réduction générale des intervalles entre mariage et première naissance : ainsi par exemple en Belgique, la proportion de couples ayant déjà une enfant lorsqu'ils fêtaient leur deuxième anniversaire de mariage est passée de 54 % dans la promotion 1950 à 64 % dans la promotion 1963 ; en Finlande dans les mêmes promotions, la proportion est passée de 63 à 70 % (F. Marchal et O. Rabut, 1972, tableau 4). Cette précocité des premières naissances s'est accompagnée d'une concentration importante de leur calendrier, c'est à dire des âges auxquels les mères avaient le plus souvent leur premier enfant : aux Pays-Bas dans la génération 1945, près d'une mère sur quatre a eu son premier enfant à l'âge de 23 ou 24 ans ; chez les femmes nées 15 ans plus tôt, l'âge modal était plus tardif (25 à 27 ans) et la distribution des premières naissances moins concentrée (figure 3).

FIGURE 3 - PAYS-BAS - CALENDRIER DES PREMIÈRES NAISSANCES DANS LES GÉNÉRATIONS 1930, 1945, ET 1965 (DISTRIBUTION, POUR 100 PREMIÈRES NAISSANCES)

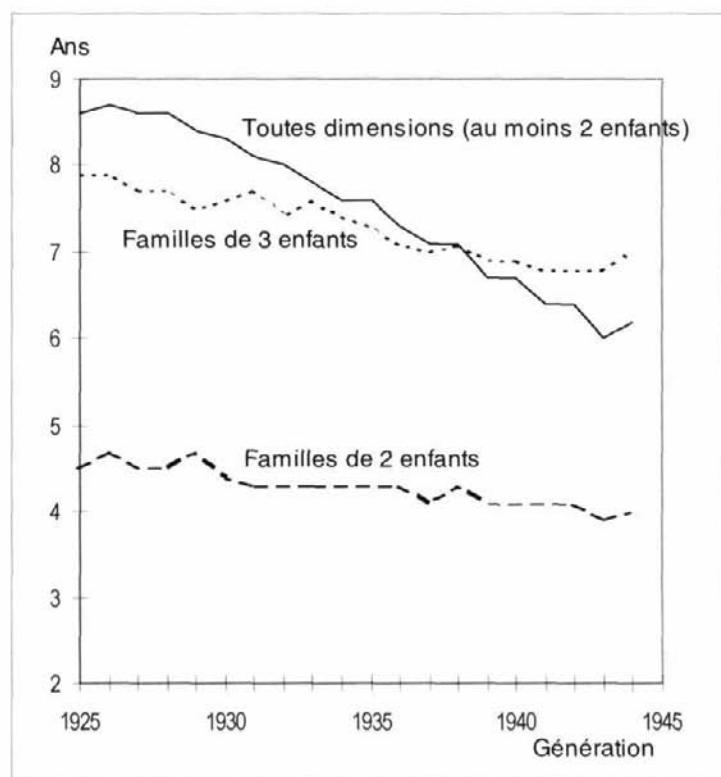


Source : calculs et estimations d'après statistiques nationales

Après la première naissance, la deuxième survenait généralement assez vite aussi (F. Prioux, 1994) ; et comme celle-ci était de moins en moins suivie d'une troisième, les femmes ont achevé la constitution de leur descendance de plus en plus jeunes. C'est ainsi qu'en France, d'après l'enquête famille effectuée en 1990, l'âge moyen à la dernière naissance a diminué de 2⁺ans et demi entre les générations 1920 et 1944, quand l'âge moyen à la première naissance perdait à peine plus d'un an (J. Lavertu, 1997, tableaux 15 et 16). Si la baisse des naissances de rangs élevés en est principalement responsable, elle n'explique par tout, car à dimension finale de famille identique, le temps moyen de constitution de la descendance s'est également réduit : dans les familles de 3 enfants, l'écart moyen entre l'aîné et le dernier enfant est passé de 8 ans à 7 ans, et dans les familles de 2 enfants de 4,5 ans à 4 ans (figure 4).

Ces trois facteurs - précocité et concentration des premières naissances à certains âges, intervalles entre naissances relativement courts, chute des naissances de rangs élevés - ont entraîné un rajeunissement et une concentration de la distribution des taux de fécondité par âge, dont l'évolution des indices qui la résumant rend bien compte : dans toute l'Europe occidentale, l'âge moyen à la maternité et son écart type n'ont cessé de diminuer d'une génération à la suivante (figure 5).

FIGURE 4 - FRANCE - INTERVALLE MOYEN ENTRE L'AÎNÉ ET LE DERNIER ENFANT
SELON LA DIMENSION FINALE DE LA FAMILLE



Source : J. Lavertu (1998)

Au cours de cette période, on assiste donc à un certain resserrement des comportements, laissant supposer l'existence de modèles normatifs que de plus en plus de couples se mettent à adopter. La famille de 2 enfants, avec un calendrier des maternités relativement court, semblait donc un modèle irrésistible. Mais était-il vraiment irréversible ?

3 - La famille de deux enfants, un modèle irréversible ?

Les faits

Tout se renverse après les générations nées dans les années 1940. Ce sont d'abord les calendriers qui sont non seulement retardés, mais aussi beaucoup moins concentrés qu'auparavant. Il en est ainsi de la répartition des premières naissances selon l'âge des mères, dont les Pays-Bas sont un très bon exemple : l'âge « normal » à la première naissance (l'âge modal), y recule de plusieurs années, tout en devenant de moins en moins net, et la distribution s'étale vers la droite (figure 3). Ce retard des premières naissances s'accompagne presque partout d'un allongement des intervalles entre naissances (voir par exemple C. Blayo, 1986, pour la France, et F. Prioux, 1994 pour l'intervalle entre le premier et le deuxième enfant dans

FIGURE 5 - ÉVOLUTION DE L'ÂGE MOYEN À LA MATERNITÉ ET DE SON ÉCART-TYPE
DANS QUELQUES PAYS D'EUROPE OCCIDENTALE

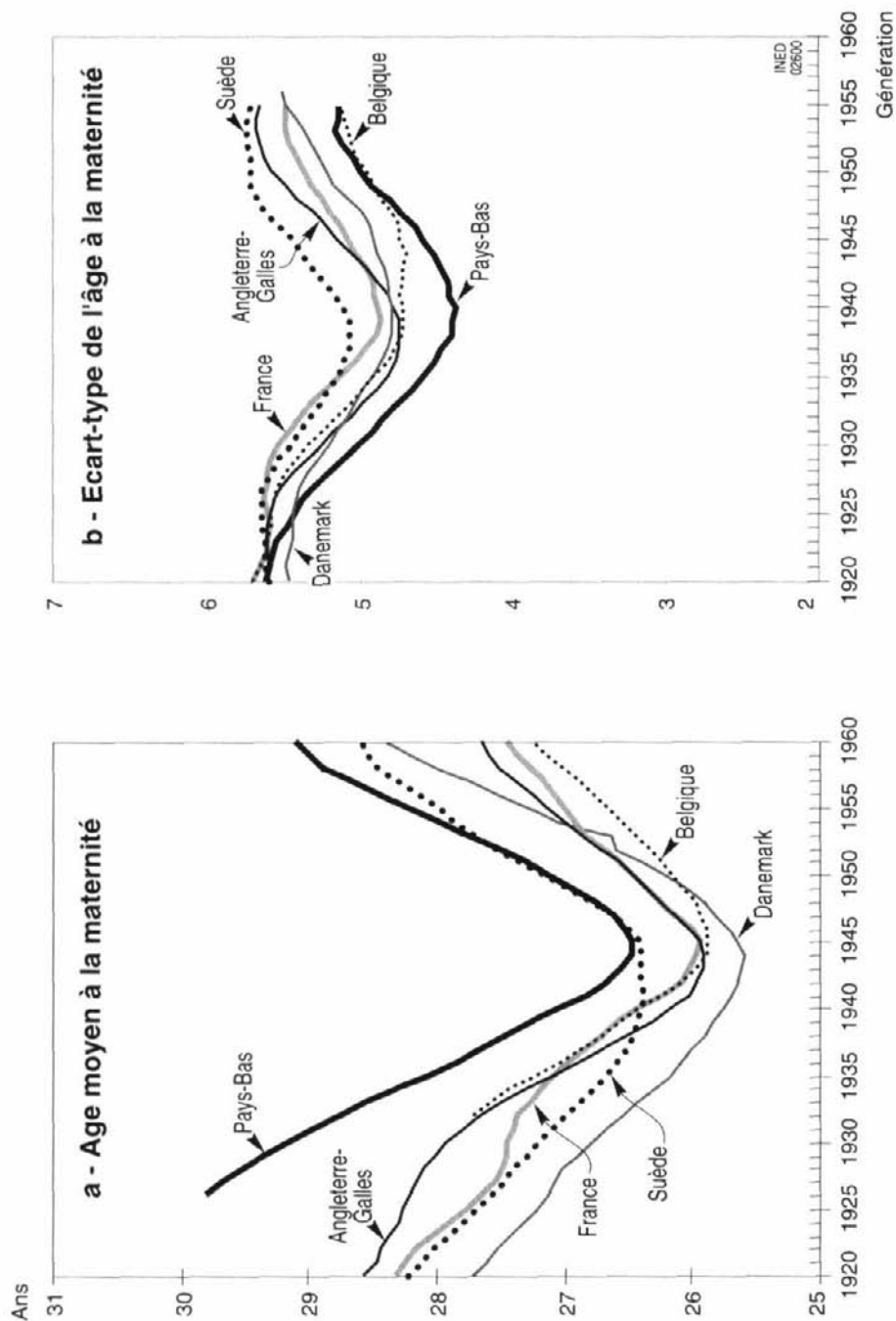
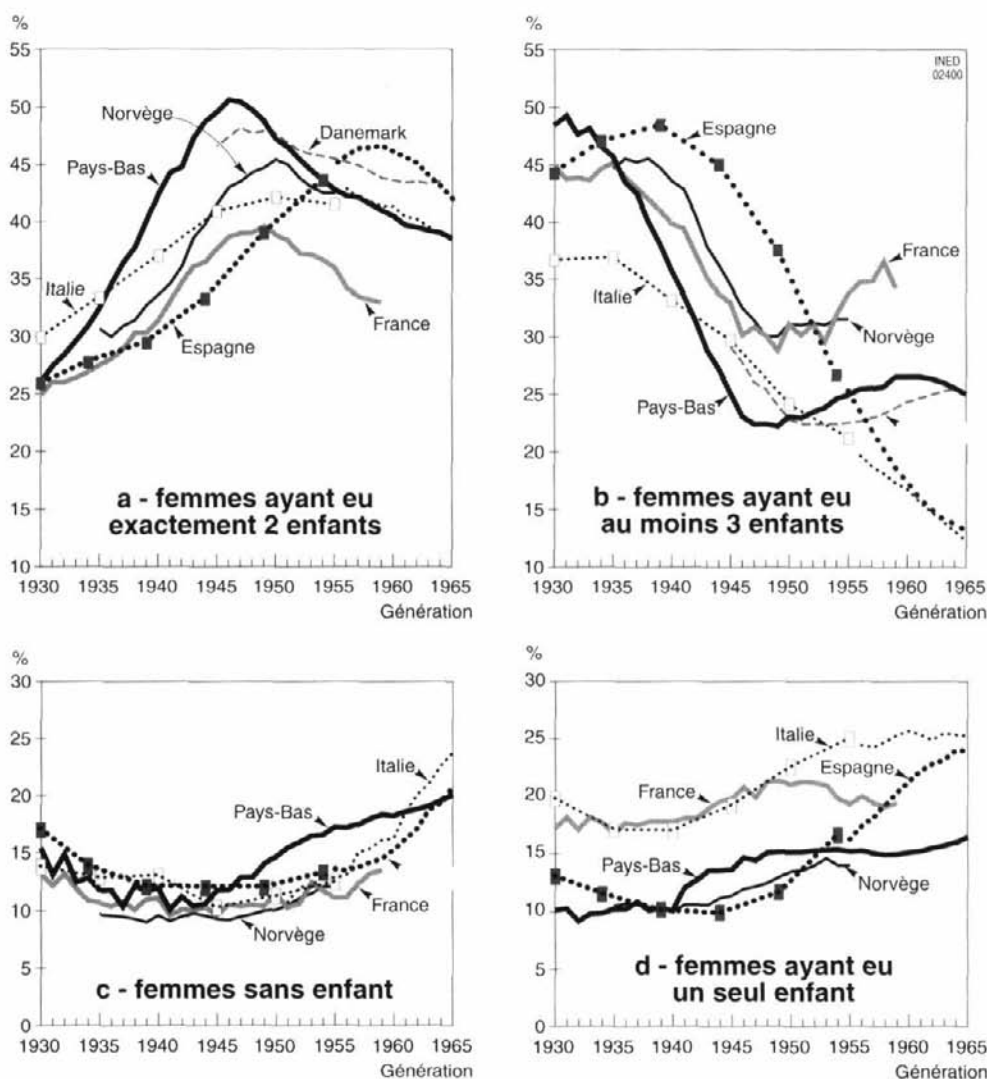


FIGURE 6 - ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DE LA DESCENDANCE FINALE PAR DIMENSION DANS QUELQUES PAYS D'EUROPE OCCIDENTALE (POUR 100 FEMMES DANS CHAQUE GÉNÉRATION)



Sources : Calculs et estimations à partir des statistiques nationales et de J. Lavertu (1998), sauf pour l'Italie, jusqu'à la génération 1955 : V. Terra Abrami et M. P. Sorvillo (1993)

plusieurs pays d'Europe⁴). Aussi, bien que les naissances de rangs élevés n'augmentent pas, ou même continuent parfois à diminuer, la distribution des taux de fécondité générale va également se déconcentrer vers les âges élevés : dans toute l'Europe occidentale, l'âge moyen à la maternité et son écart type recommencent à augmenter (figure 5).

⁴ Notons cependant qu'en ce domaine, la Suisse et les Pays-Bas se distinguent des autres pays étudiés, car les couples conservent, ou même accentuent leur tendance à programmer la naissance de leur deuxième enfant deux ans exactement après le premier.

Autre aspect marquant de cette nouvelle diversification des comportements, après cette période de « normalisation » : les familles de 2 enfants, dont la part semblait devoir s'accroître inexorablement, commencent à perdre du terrain (figure 6a). Ce phénomène, qu'on observe d'abord de façon très nette aux Pays-Bas, où la part des mères de 2 enfants était devenue plus prépondérante que partout ailleurs, s'observe ensuite dans tous les autres pays occidentaux, même en France, où la proportion de mères de deux enfants n'aurait jamais dépassé 40 % d'une génération ; en Espagne, où les évolutions décrites ci-dessus se sont produites avec quelque retard, le retournement ne se produirait qu'à partir des générations 1955-1960.

Si le poids des familles de 2 enfants diminue, c'est donc que d'autres modèles se répandent (figure 6b, c et d) :

- L'infécondité d'abord, qui tend à augmenter à peu près partout après les générations 1940 ou 1945, et particulièrement en Allemagne, en Suisse et aux Pays-Bas, puis en Italie et en Espagne (F. Prioux, 1990, J. Dorbritz et K. Schwarz, 1996).
- L'enfant unique aussi, mais à des niveaux assez différents selon les pays. Relativement fréquent en Italie, ce modèle y était en perte de vitesse jusqu'aux générations 1940 ; il reprend de l'importance ensuite, et devrait concerner au moins une femme sur quatre dès la génération 1955. En fait il s'agit surtout d'un comportement très répandu dans le nord du pays ; fortement concurrencé par la norme des deux enfants au cours de la période du baby-boom, le modèle de l'enfant unique se diffuse à nouveau aujourd'hui, et devient même majoritaire dans plusieurs de ces régions : en Ligurie, en Emilie-Romagne et en Toscane, environ quatre femmes sur dix de la génération 1960 s'y conformeraient (M. P. Sorvillo (1997).
- Enfin les familles de trois enfants, dont la part n'avait cessé de se réduire, tendraient à reprendre de l'importance dans certains pays.

4 - Les opinions

Les enquêtes d'opinion sur la taille idéale de la famille traduisent-elles cette légère désaffection pour la famille de deux enfants, et cette augmentation de modèles concurrents ?

Les résultats des deux enquêtes « Eurobaromètre » comportant une question sur le nombre idéal d'enfants par famille, effectuées dans la Communauté Européenne en 1979 et 1989, semblent le confirmer, puisqu'on peut y lire cette analyse : « la famille idéale de 2 enfants n'est plus choisie que par 57 % des individus, contre 59 % en 1979 ; ...c'est surtout la famille avec un seul enfant qui recueille le plus grand nombre de suffrages : de 7 à 14 %, ce qui représente donc le double en une période de seulement 10 ans ! » (Commission des Communautés Européennes, 1990, p. 20). Cependant cette comparaison globale n'a pas grand sens, dans la mesure où l'enquête de 1989 a porté sur douze pays, et non plus neuf ; or, c'est dans deux nouveaux pays adhérents, l'Espagne et le Portugal, que l'on observe les plus forts pourcentages de personnes choisissant la dimension 1 (respectivement 22 et 21 %), avec le Luxembourg (21%).

Cependant, en comparant les réponses des pays ayant fait l'objet des deux enquêtes, on peut faire plusieurs constats (op. cit., table B page 18) :

- la famille de deux enfants est maintenant partout prépondérante, et recueille plus de la moitié des suffrages dans tous les pays sauf en France, en Grèce et en Irlande ; elle ne perd du terrain qu'en Belgique, au Luxembourg et au Royaume-Uni, mais continue à progresser au Danemark, en France, et surtout en Irlande.
- la dimension 0 ne remporte pas plus de succès en 1989 qu'en 1979, et en a même un peu moins en Allemagne et au Luxembourg (2 points de pourcentage).

- la dimension 1 progresse partout, et particulièrement en France (de 3 à 19 %), au Luxembourg (de 6 à 21 %) et en Belgique (de 7 à 19 %) ; mais l'Italie fait exception, avec un pourcentage en baisse (de 11 à 9 %).
- La dimension 3 diminue encore dans la majorité des pays, et en particulier en France (de 45 % des suffrages en 1979 à 28 % en 1989) ; seuls trois pays - Allemagne, Italie et Pays-Bas - voient se stabiliser, ou même remonter les opinions en faveur d'une famille de 3 enfants (jusqu'à 5 points de plus en Italie !).

Quel crédit accorder à ces résultats ? On voit en effet que si globalement certaines observations effectuées à partir des statistiques se trouvent à peu près confirmées dans les enquêtes (plafonnement du modèle de deux enfants, montée du modèle de l'enfant unique), les opinions recueillies dans certains pays - Allemagne, France, mais surtout Italie - sont plutôt en contradiction avec les faits⁵. On sait bien sûr qu'il s'agit d'une opinion sur un nombre idéal en général, qui n'est pas sensé faire référence à la situation ou au souhait personnel de la personne interrogée. Mais nous manquons d'informations sur les questionnaires, qui nous permettraient d'affirmer que les opinions recueillies aux deux enquêtes et dans les différents pays sont réellement comparables : quelle est la formulation exacte de la question dans chaque langue ? quelle est l'environnement et la place de cette question dans l'ensemble du questionnaire ?

L'hypothèse d'un changement des normes collectives - affaiblissement du modèle de deux enfants, et diffusion de modèles alternatifs - demande donc à être confirmée en ce qui concerne sa traduction dans l'opinion publique.

La maîtrise de la fécondité par les méthodes modernes de contraception semblait conduire à une normalisation des comportements féconds : concentration des naissances à certains âges, et domination croissante des familles de deux enfants ont effectivement été observées jusqu'aux générations nées dans les années 1940. L'évolution ultérieure a prouvé que cette tendance était réversible, et que ce modèle pouvait s'affaiblir. Il est vrai que nous n'assistons pas, pour la fécondité, à une remise en cause du modèle aussi massive que pour le mariage, car si la famille de 2 enfants perd du terrain, elle reste encore généralement la plus fréquente. Mais l'étalement des calendriers, la prédominance des familles de 1 enfant dans certaines régions, et la diffusion de l'infécondité ou des familles de trois enfants dans d'autres sont peut-être les signes d'un affaiblissement des normes, ou d'un développement de normes alternatives dans certaines régions ou certaines couches de la société. Ces changements restent à confirmer dans les enquêtes d'opinion.

⁵ A l'heure où nous rendons la version définitive de ce texte, les premiers résultats d'une enquête effectuée en France en 1998 sur le nombre idéal d'enfants sont publiés. S'ils confortent ceux de l'enquête « Eurobaromètre » de 1989 pour le modèle de 2 enfants (47 % des répondants), ils l'infirmement totalement pour les dimensions 1 (3 %) et 3 (38 %). Même si la population interrogée en 1998 (15-45 ans) n'est pas strictement la même qu'en 1989 (15 ans et plus), cela n'explique certainement pas un tel revirement d'opinions entre les deux enquêtes, et conduit donc à douter de celle de 1989...Réf : L. Toulemon et H. Leridon, « La famille idéale : combien d'enfants, à quel âge ? » *Insee première* n°652, juin 1999.

BIBLIOGRAPHIE

- C. BLAYO (1986), « La constitution de la famille en France depuis 1946 », *Population*, 41, n° 4-5, p. 721-748.
- COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES (1990), « L'opinion publique des Européens concernant la famille et le désir d'enfants », Eurobaromètre 32.
- J. DORBRITZ et K. SCHWARZ (1996), « Kinderlosigkeit in Deutschland - ein Massenphänomen ? Analysen zu Erscheinungsformen und Ursachen », *Zeitschrift für Bevölkerungs-Wissenschaft*, 21, 3, p.231-262.
- P. FESTY (1979), *La fécondité des pays occidentaux de 1870 à 1970*. Travaux et documents, Cahier n° 85, Ined/Puf.
- A. GIRARD (1976), « Dimension idéale de la famille et tendances de la fécondité. Comparaisons internationales », *Population*, 31, n° 6, p.1119-1146.
- A. GIRARD et L. ROUSSEL (1981), « Dimension idéale de la famille, fécondité et politique démographique. Nouvelles données dans les pays de la Communauté économique européenne et interprétation », *Population*, 36, n° 6, p. 1005-1034.
- L. HENRY (1953), *Fécondité des mariages. Nouvelle méthode de mesure*. Travaux et documents, Cahier n° 16, Ined/Puf.
- INED (1976), *Natalité et politique démographique*. Travaux et documents, Cahier n° 76, Ined/Puf.
- J. LAVERTU (1997), Fécondité et calendrier de constitution des familles, Enquête Famille de 1990, Insee résultats, Démographie-Société n° 62.
- F. MARCHAL et O. RABUT (1972), « Évolution récente de la fécondité en Europe occidentale », *Population*, 27, n° 4-5, p. 838-874.
- OBSERVATOIRE DÉMOGRAPHIQUE EUROPÉEN (1997), « Évolution récente de la fécondité en Europe occidentale », L'observatoire démographique européen vous informe, n° 6, novembre.
- F. PRIoux (1989), « Fécondité et dimension des familles en Europe occidentale », *Espace, Populations, Sociétés*, n° 2, p. 161-176.
- F. PRIoux (1990), « La fréquence de l'infécondité dans les cohortes », in *La famille dans les pays développés : Permanences et changements* (ed. F. Prioux), Congrès et Colloques, 4, INED-UIESP-CNAF-CNRS, p. 161-175.
- F. PRIoux (1994), « Du premier au deuxième enfant : maîtrise de la contraception, normes sociales et choix de l'intervalle », in *Les modes de régulation de la reproduction humaine. Incidences sur la fécondité et la santé*, AIDELF n°6, p.85-96.
- M. P. SORVILLO (1997), « Differenze territoriali nella fecondità italiana », in *Studi di popolazione. Temi di ricerca nuova, Convegno dei Giovani Studiosi dei Problemi di Popolazione, Roma, 25-27 giugno 1996*, Università degli Studi di Roma « La Sapienza », Dipartimento di Scienze Demografiche, p. 51-64.
- V. TERRA ABRAMI et M. P. SORVILLO (1993), « La fécondité en Italie et dans ses régions : analyse par période et par génération », *Population*, 48, n° 3, p. 735-752.